

CONSEIL DE VIE SOCIALE DU
3 AVRIL 2019

PREAMBULE

Le directeur excuse l'absence de Mr QUINZIN retenu en mairie et annonce la venue du Dr GRESELLE en début de séance ce qui n'était pas prévu initialement.

Remerciement à toutes les personnes présentes venues assister en nombre à cette réunion, signe de l'intérêt porté à la vie de l'Etablissement. Il est à nouveau à regretter le manque de présence des proches de résidents. A cette remarque, il a été déjà répondu :

- lorsque l'on a une question ou une demande, on le fait en temps réel sans attendre une réunion
- on n'a pas beaucoup de choses à demander

On pourrait se satisfaire de ces 2 remarques en disant que tout va bien mais ce n'est pas dans nos habitudes de se satisfaire de ce que l'on fait.

Par ailleurs, nous sommes en France et c'est un sport national de critiquer. On peut simplement regretter 2 choses à ce sujet :

- ceux qui critiquent le plus sont souvent ceux qui ne sauraient pas faire notre travail et qui surtout ne voudraient pas le faire. Et c'est bien comme cela sinon nous n'aurions plus de travail car toutes les familles garderaient leurs aînés à la maison.
- ils apportent rarement une aide ne serait-ce que par leur présence. Nous sommes un des seuls établissements en France où il n'y ait pas de bénévoles pour venir apporter un peu de temps aux personnes âgées et peut-être même pour nous donner des idées.

Il faut savoir que nous avons quand même des personnes qui nous accompagnent comme Brigitte qui a complètement compris le sens de nos actions et qui maintenant y participe avec générosité. Elle vient essentiellement au cantou où elle a pu apprécier notre façon de faire lorsqu'une de ses proches y résidait. C'est le plus bel exemple qui soit et qu'elle en soit remerciée.

La présence peut se faire également très simplement. Certaines familles et visiteurs discutent avec les résidents lors de leurs venues. On m'a déjà fait remarquer que certains venaient sans même dire bonjour aux personnes âgées. Ces dernières doivent être reconnues dans ce qu'elles ont fait de leur vie à titre personnel et professionnel. Elles ont participé à faire une France qui sans exception doit prendre

considération de ses anciens.

En fin de CVS, un nouvel appel sera lancé pour que nous puissions constituer une équipe de bénévoles qui viendront avec nous construire l'avenir de nos personnes âgées qui le méritent bien.

Il est rappelé que tous les résidents, leur famille et amis sont invités aux réunions de CVS. Réglementairement seuls 2 résidents et 1 représentant des familles élus devraient siéger. A la VILLA, nous avons mis en place notre grand débat le 6 mars 1996 en invitant tout le monde à débattre. C'est ce qu'on appelle la démocratie participative où chaque voix compte, où l'avis essentiel est son avis personnel qu'il faut exprimer soi-même pour avoir une réponse personnelle.

Cette volonté de transparence et de réponse instantanée sans préparation ni manipulation n'exige qu'une seule chose : faire évoluer positivement les choses dans le respect total des uns et des autres. Il faut surtout beaucoup de dialogue sachant que le but n'est pas de porter de jugement mais de répondre à une demande.

On peut même se hasarder à penser que l'équipe puisse être remerciée de son investissement. Prenons l'exemple du repas d'automne où de nombreuses personnes viennent gratuitement pour une journée de réel plaisir. Il est très rare que l'on nous dise simplement merci. Conscientes du travail que cela représente, il a cependant déjà pu arriver que des personnes soient venues avec une boîte de chocolat ou des fleurs.

Ces généralités sont rappelées une fois par an car nous avons régulièrement de nouveaux résidents et de nouvelles familles mais également parce que l'on constate régulièrement des dérives qu'il faut parfois rectifier dans l'intérêt commun. C'est à nouveau ce que nous allons faire aujourd'hui.

1 – INTERVENTION DU DR GRESELLE

De manière exceptionnelle, en raison de l'actualité, le Dr GRESELLE intervient au cours du CVS au sujet de ce qui s'est passé dans l'ehpad de LHERM où 5 personnes âgées sont décédées à priori suite à une intoxication alimentaire.

En premier lieu, il signale une grande méfiance à avoir à l'égard des journalistes. Ceux-ci peuvent parler pendant des heures alors qu'ils n'ont aucune information probante à donner : « on suppose que ... ». C'est de situations qui peuvent devenir dangereuse si des informations y compris incomplètes sont données. Elles peuvent être interprétées, retirées de leur contexte.

Si un tel cas devait se produire à BAVAY, le Dr GRESELLE s'exprimerait auprès des familles et uniquement auprès d'elles. Et uniquement sur des informations fiables.

Il ne s'agit pas de dissimuler des informations mais simplement de ne pas donner de matière aux journalistes qui pourraient n'avoir que le souhait d'attirer le lecteur et le spectateur sur des sujets morbides.

Par rapport à BAVAY, il indique que l'établissement a fait un audit de sa restauration par un organisme spécialisé fondé par le Dr BAILLON ancien responsable de l'inspection vétérinaire du NORD. Il connaît très bien le sujet. Il a ensuite donné de la formation pour que nous soyons au maximum en sécurité.

Il faut cependant savoir que ce n'est pas pour autant que nous n'aurons jamais de problème. En France, tous les jours, il est relevé des infections alimentaires sans pour autant qu'il y ait des décès et c'est pour cela que l'on n'en parle pas à chaque fois. Même si nous faisons attention, des aliments amenés de l'extérieur peuvent être dangereux comme une tarte qui aurait voyagé sans être dans un environnement refroidi. Dans les frigos privés, des produits peuvent être corrompus ou simplement

avec des dates de consommation dépassées. Nous y regardons régulièrement mais nous ne pouvons tout détecter en temps réel.

Les germes peuvent être également transportés sur les mains tout simplement. On ne peut tout désinfecter.

Nous tendons vers la qualité en préservant les qualités des produits et des préparations. Nous pouvons toujours mieux faire et c'est ce que nous recherchons.

Le Directeur remercie le Dr GRESELLE de sa présence et de ses informations. Il rappelle qu'il est responsable de la sécurité médicale de l'établissement. A ce titre, il organise par exemple des formations à destination de l'équipe. Récemment il a formé 2 groupes sur la prise des constantes.

2 – LE PRIX DE JOURNEE

Il est rappelé que la VILLA SENECTA est un établissement public. De fait, il ne rémunère pas d'actionnaires, de groupe commercial, de propriétaire, de médecins. Le prix de journée est calculé très simplement : on prend toutes les dépenses et on divise par le nombre de journées qui vont être facturées dans l'année. Il n'y a aucun bénéfice réalisé pour qui que ce soit.

Les dépenses sont autorisées par 2 autorités :

- l'ARS (agence régionale de santé) pour ce qui concerne le soin. Ce n'est pas à charge du résident.
- le Conseil Départemental pour tout ce qui concerne l'hébergement et la dépendance.

A partir de ces crédits qui nous sont autorisées, le directeur a à charge de faire fonctionner l'établissement.

Globalement les dépenses totales (2 934 000 €) se ventilent comme suit :

- les charges d'exploitation courante : 14.38 % du budget total (422 000 €)
- les charges afférentes au personnel : 73.08 % (2 144 000 €)
- les charges afférentes à la structure : 12.54 % (368 000 €)

Le directeur ne peut dépenser que ce qui lui a été autorisé. Il n'a aucune latitude sachant que sa priorité a été, est et sera toujours de donner la priorité à la dotation en personnel qui représente exactement les 3/4 de son budget total.

En 2019, le prix de journée augmente de **59 centimes d'euro par jour**. Cela fait 17.70 € par mois en plus. Quand on connaît tout ce qui augmente – comme l'énergie par exemple – on se doute que la gestion se fait au plus près des réalités pour éviter un reste à charge important aux familles.

En premier lieu parlons du prix de journée à payer et faisons une comparaison : afin de mieux appréhender le tarif de la VILLA qui seul n'est pas significatif, les tarifs de l'exercice 2018 pour 95 établissements proches de nous. 23 sont moins chers que la VILLA SENECTA. Et 72 sont donc plus chers. Il s'agit de simples comparaisons de prix de journée. C'est un peu comme si on comparait l'hôtel Georges V de PARIS ou l'hôtel MARTINEZ de CANNES avec l'hôtel 1^{ère} CLASSE de MAUBEUGE. Ce dernier sera repris ci-dessous en exemple.

Donc une vraie comparaison ne peut se faire qu'en prenant en compte les prestations incluses dans le prix de journée. Et il faut aller voir ailleurs comment cela se passe.

Continuons la comparaison avec un hôtel. Un établissement proche de nous dont on peut dire qu'il est difficile de trouver moins cher. Nous allons prendre l'exemple de l'hôtel 1^{ère} classe situé à FEIGNIES. Il facture ses chambres dite « confort » à **59 €** pour une nuit sans aucune prestation (un lit double). Le petit-déjeuner y est facturé **5.90 €**. Au total, pour une nuit et un petit-déjeuner, on paie **64.90 €**. A la VILLA SENECTA, cela coûte **64.17 €** et nous sommes donc **73 centimes moins cher** que cet hôtel. Mais la différence se situe dans tout ce que nous apportons en plus :

- les repas, collations et boissons
- le personnel en permanence présent et qui fait beaucoup de choses
 - 22 aides-soignants
 - 3 infirmiers
 - 1 cadre de santé
 - une équipe de restauration
 - une équipe administrative
 - un technicien
 - une lingère
 - etc
- les animations
- l'entretien des locaux, du linge, la télévision, le wifi
- les frais divers (produits de soin, les produits d'incontinence)
- les cadeaux : Noël, fête des mères et des pères.

Et pourtant, il y aura toujours du monde pour dire qu'un ehpad coûte cher malgré ces arguments.

A noter que nous n'avons rien avec l'hôtel 1^{ère} Classe de FEIGNIES qui a bonne réputation. C'est simplement l'hôtel le plus proche de BAVAY.

Sachez également que dans le monde de l'enfance, les prix de journée vont de **120 à plus de 200 € par jour**. Pour les centres d'accueil fermés pour les jeunes, les prix de journée sont de l'ordre de 1 000 €. Là aussi il faut se poser des questions. Mais pas au sujet des ehpad qui seraient trop chers mais au sujet des coûts dans ces structures. Par ailleurs dans les ehpad ce sont les résidents qui paient. Dans ces établissements ce sont les deniers publics.

La parole est donnée à la salle mais sans prise de parole de la part du public. Le directeur fait état d'un entretien qu'il a eu la veille avec la fille d'une résidente où nombre d'erreurs ont pu être citées. Celle-ci devait être présente mais a dû être empêchée. Tous les points qu'elle a pu citer sont abordés un à un. Dans le souci de transparence, toutes les informations données sont étayées et prouvent la réalité de fonctionnement de la VILLA.

Un point important se situe dans l'investissement du personnel qui s'avère exceptionnel. La VILLA SENECTA ne serait pas ce qu'elle est sans cette équipe. A ce sujet et suite à des échos récents qui nous ont été communiqués, il faut préciser les choses en particulier au sujet du cantou. Il est important de le faire car il semble qu'il y ait beaucoup d'incompréhension et cela alors que nous sommes en permanence à l'écoute y compris sans rendez-vous.

Le contexte actuel de ce qui est dit sur les maisons de retraite incite à croire certaines choses et à les appliquer à BAVAY ce qui est totalement erroné chez nous.

Un agent d'un ehpad du JURA a dit : « le soir on a 3 minutes 41 pour coucher chaque résident : on ne les mets pas au lit, on les jette ». C'est heureusement faux. A ce rythme, elle aurait couché 114

résidents alors que l'établissement ne comporte que 75 places. Cet agent qui n'avait jamais travaillé que 4 mois dans sa vie va être élue sur une liste des européennes et va toucher 7 000 € par mois pour avoir menti. Il y a des difficultés dans les ehpad mais ce n'est pas pour autant que nos résidents sont mal soignés. Chez nous la toilette en moyenne prend une demi-heure.

Par exemple, qu'est-ce qui a été dit au sujet du personnel : il serait en nombre insuffisant et cela ne concernerait que le cantou.

Qu'est-ce qu'un cantou ?

Les résidents sont au cantou parce qu'ils doivent vivre dans un environnement particulier qui les protège plus qu'ailleurs. Le cantou cela veut dire « le coin du feu » en occitan. Al coïette en chti. L'impression peut être d'un lieu de vie où la charge de travail est très lourde du fait des personnes accueillies. Cela est vrai.

En quelque sorte, il nous est reproché de garder à la VILLA SENECA des résidents qui ne devraient pas y être puisqu'ils demandent beaucoup de soin de la part du personnel. Et donc ils devraient séjourner en unité de soin de longue durée plus adapté à leur situation. Finalement notre démarche qui se veut profondément humaine nous est reprochée à juste titre par l'autorité de contrôle mais malheureusement nous est reproché également par les familles ce qui est moins normal. Donner beaucoup de soin demande effectivement beaucoup de travail au personnel et c'est dommage que cela ne soit pas compris.

Par rapport à ces remarques, nous allons voir pour effectivement ne garder au cantou que des personnes qui relèvent encore d'un ehpad. Une analyse rapide donne 5 à 6 personnes à transférer en unité de soins de longue durée (USLD) comme les chênes à Le Quesnoy, ou Felleries ou Hautmont. Ethiquement cela est grave mais c'est la seule réponse à apporter aux remarques faites sur le fait que le personnel a trop de soins à faire.

Pourquoi des résidents extérieurs au cantou viennent-ils au cantou ?

Tout d'abord pourquoi n'y viendraient-ils pas ?

Il y a également incompréhension sur le rôle d'un cantou et en particulier à BAVAY : c'est un espace protégé. Les personnes y circulent comme elles veulent pour celles qui le peuvent.

Certains pensent qu'il est anormal que des résidents qui n'ont pas leur chambre dans le cantou puissent passer leur journée dans le cantou. Pour les raisons précédemment évoquées d'espace protégé, de tranquillité, de petit monde hors du temps, ces personnes sont bien au cantou. Comment peut-on suggérer de les en exclure. La maison de retraite de BAVAY est faite pour tous. Quand les résidents du cantou participent aux animations « extérieures » personne ne se permettrait de faire une telle remarque.

Ces personnes qui passent leur journée au cantou, ce n'est pas une charge supplémentaire. C'est tout simplement leur donner ce qu'elles attendent. C'est tout simplement de l'humanité et le fait de dire qu'ils sont une charge est révoltant. Ces résidents ont le droit de vivre et si c'est au cantou et que cela se passe bien c'est tant mieux.

Combien cela coûterait-il du personnel supplémentaire en ehpad ?

Pour le personnel, il est de bon ton de nos jours de dire qu'il n'y a pas assez de personnel en maison de retraite. Mais il faut peut-être réfléchir un petit peu avant de persister dans ce mode de pensée. Globalement on considère qu'un agent coûte 35 000 € par an dans un établissement comme le nôtre.

En 2019, nous pensons réaliser une activité de 23 500 journées. Si on divise le coût d'un agent par l'activité, cela nous donne le coût journalier supplémentaire qui dans le cas présent sera 1.49 € soit 46.50 € par mois en plus.

Certains pourraient penser que ce n'est pas beaucoup. Mais il faut aller au bout des choses car pour assurer un seul poste supplémentaire le matin et cela 365 jours par an, il faut 3 agents. Cela donnera donc 139.50 € en plus par mois. Et vu que l'on ne peut privilégier le matin sans penser au personnel l'après-midi, il faut doubler ce surcoût et cela donne 279 € en plus par mois.

En 2019, vous payez **1 989.27 € par mois**. Un agent de plus le matin et un de plus l'après-midi vous ferais passer votre mensualité à **2 268.27 €** en plus par mois soit une augmentation de **14.02 %** du prix à payer. Les retraites n'augmentent pas à cette vitesse.

Ensuite pour savoir s'il nous manque du personnel, il faut comparer avec toutes les autres structures. La question est posée de savoir si chacun connaît ce qu'est le taux d'encadrement.

Le ratio d'encadrement ou ratio agent/lit

Dans un établissement de 100 places s'il y a 100 agents, le ratio est de 1 : 1 agent pour 1 lit. Si nous avons 50 agents, le ratio est de 0.50 ce qui veut dire qu'un agent s'occupe de 2 lits.

A BAVAY pour 69 lits, nous avons 52.6 poste en équivalent temps plein ce qui nous donne un ratio agent/lit ou taux d'encadrement de **0.76** ce qui s'avère très important. Pour affirmer cela, il suffit de prendre l'analyse faite par le cabinet KPMG spécialisé dans l'accompagnement administratif et financier des ehpad qui révèle :

- taux global d'encadrement toutes natures juridiques d'ehpad confondues : 0.59
- taux d'encadrement privé non lucratif :
 - mini = 0.45
 - moyen = 0.59
 - maxi = 0.76
- taux d'encadrement public :
 - mini = 0.56
 - moyen = 0.65
 - maxi = 0.83

Si nous avons le taux moyen qui existe dans les établissements publics, nous aurions donc 44.85 agent soit 7.75 agents en moins !!!

Ensuite il faut analyser la répartition du personnel. A BAVAY nous avons 22 aide-soignants. Leur vocation est la prise en soin. Près de nous, des établissements fonctionnent avec moitié moins d'aide-soignant.

L'absentéisme

Il a été dit également que nous avons beaucoup d'absentéisme. Nous ne savons pas sur quelles bases cette affirmation est donnée car c'est en vérité l'inverse à BAVAY. En 2017, nous avons eu 9.58 % d'absentéisme. Le taux le plus faible de la région des hauts de France était de 8.04 %, le taux moyen est de 11.86 % et le taux maximum était de 32.77 %. Et cette année-là nous avons eu 3 maternités et un agent en arrêt de longue durée.

En 2018, notre taux a chuté en particulier parce que l'agent en arrêt de longue durée ne l'est plus et il est probable que la maison de retraite de BAVAY aura le taux le plus faible des Hauts de France puisqu'il sera de 6.90 %.

Donc il est incompréhensible que l'on dise que nous avons beaucoup d'absentéisme. C'est faux et pour tout dire c'est profondément malsain. Le personnel est là même si parfois il est fatigué.

Par ailleurs, il faut savoir que nous avons un contrat d'assurances qui couvre les arrêts. Dans le privé, la sécurité sociale verse des demi-journées. Le fonctionnaire touche l'intégralité de son salaire mais notre compagnie d'assurance nous rembourse ce salaire. De fait, les agents en arrêt sont remplacés à 100 %.

Comment caractériser notre clientèle ?

Il a également été dit que les résidents du cantou demandaient beaucoup de soin. Tout d'abord, il est probable qu'ils ne seraient pas là s'ils étaient en bonne santé et autonome. Etre en cantou n'est pas chez nous une exclusion mais simplement une mise en sécurité dans un cadre agréable.

Il faut savoir aussi que le cantou se révèle être une notion dépassée. Elle avait toutes sa place il y a 20 ou 30 ans. Depuis le début des années 2010, certains ont avancé qu'en vérité ce sont les ehpad dans leur quasi globalité qui sont des cantou. C'est vrai qu'à BAVAY, 80 à 85 % de nos résidents pourraient relever d'un séjour en cantou. Or nous n'avons que 13 places. Une fois de plus, il y a un décalage entre besoins et moyens mis à disposition.

Il faut aller plus loin dans l'analyse de la situation des personnes âgées que nous hébergeons. Chaque résident est évalué par 2 caractéristiques :

- le GMP : le niveau de dépendance
- le PMP : le niveau de pathologie

A BAVAY notre GMP (794) et notre PMP (309) nous classent parmi les 5 établissements de la région des Hauts de France qui accueillent le plus de dépendance et de pathologie. Cela est confirmé par la caisse d'assurance maladie qui nous a classé quatrième par ordre de dépendance et de pathologie soit sur 23 045 lits installés.

Quelle est la raison de cette situation ? Encore une fois, c'est tout simplement parce que nous permettons aux résidents de rester à la VILLA alors qu'ils devraient être dans des structures autres. Elles ne seront peut-être pas plus adaptées mais cela permettra de dégager du temps pour l'équipe en place. Cela nous donnera une meilleure image de la part des familles ce que nous n'avons pas aujourd'hui.

Conclusion

Par rapport aux remarques formulées ci-dessus, on comprend mieux notre fonctionnement :

- accueil de personnes très dépendantes et malades
- pas de transfert de ces personnes en USLD
- humanité dans l'accueil de personnes au cantou
- ratio de personnel supérieur à la moyenne
- peu d'absentéisme
- coût élevé pour du personnel supplémentaire
- investissement et dévouement de l'équipe

- absence de bénévoles et absence de collaboration des familles

D'autres thèmes pourraient être abordés :

- le linge non marqué
- la perte d'objet qui entraîne de longues recherches avant d'être retrouvés au domicile de la famille
- des locaux pas toujours respectés (utilisation de marqueur indélébile sur les placards de chambre, déchets laissés sur le sol)
- manque de considération à l'égard de l'équipe : même pas de bonjour ou au revoir, ni s'il vous plaît, remarques désagréables
- accès de familles dans les réserves et même dans le frigo du cantou
- chien posé sur la table
- l'ordre donné de servir un deuxième apéritif le dimanche par et pour des visiteurs

Tout cela est intolérable et ne sera plus toléré en particulier lorsqu'il est dit que les personnes âgées sont trop dépendantes. A chaque fois que cela sera nécessaire, un rappel à la décence sera effectué.

Le traitement du linge

Dans le même style, des remarques déplacées tant sur la forme que sur le fonds ont été faites sur l'entretien du linge.

Il faut cependant rappeler que nous faisons l'entretien du linge pour faire plaisir et non parce que c'est obligatoire de le faire. Suite à un décret du Ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes en date du 30 décembre 2015, il a été clairement précisé ce que les ehpad devaient comme prestations dans le prix de journée.

Nous n'avons rien changé dans l'immédiat bien que nous fournissons des prestations supérieures à ce qui est demandé comme le traitement du linge, la fourniture de produits de toilette, la mise à disposition du salon de coiffure ou l'espace détente

Pour le linge la quasi-totalité des familles apprécient le service. Il arrive de temps à autre un incident (linge abimé) que nous remplaçons. Très rarement, les familles sont virulentes. Il y a plusieurs mois, une seule famille s'est vue proposer de reprendre le linge pour qu'elle puisse faire mieux et plus rapidement à son domicile. En l'absence de réponse, nous continuons à traiter le linge.

Très souvent nous avons du linge non marqué. Nous prévenons les familles concernées qui parfois ne réagissent pas. Par contre, elles exigent que l'on retrouve immédiatement les vêtements qui selon elles ont été égarés à cause de la maison de retraite. Pour ce faire, elles demandent à Mme Magnier de descendre immédiatement en lingerie. Celle-ci ne doit pas quitter son poste d'accueil et il lui est demandé de ne plus le faire. Par ailleurs, les familles peuvent très bien prendre rendez-vous avec la lingère NADIA qui est là tous les jours sauf le WE. Elle est la seule à savoir ce qui a pu se produire en cas de problème de linge. A nouveau, le respect doit prévaloir dans les échanges.

Nous demandons également à ce qu'un trousseau minimum soit mis à disposition. Malgré ces demandes, il arrive que nous ayons à donner du linge récupéré à des personnes qui n'en ont pas assez. C'est la seule solution que nous ayons trouvée pour pallier à l'absence de réaction de certaines familles.

Ce contexte ne doit pas perdurer et le conseil d'administration va être informé de l'arrêt de cette prestation réalisée à titre gracieux. Dans la mesure où nous ne pouvons supprimer ce service à la grande majorité des résidents qui en sont satisfaits, nous allons le maintenir mais nous allons le facturer. Une seule lingère pour gérer le linge de 70 résidents, c'est impossible.

3 - LE COMITE ETHIQUE

La maison de retraite de BAVAY fait partie d'un groupement de coopération qui réunit plusieurs maisons de retraite située dans le HAINAUT.

Au sein de cette instance a été créé un Espace de Réflexion Ethique : l'ERE. C'est un lieu d'échanges, de réflexion sur la relation soignant/soigné, de questionnement sur les attentes et les besoins des résidents, des familles et de leurs représentants.

Nous travaillons à destination :

- des équipes
- des personnes âgées, familles et équipe

En janvier 2018, nous avons créé un colloque à BOUCHAIN qui a réuni plus de 300 professionnels pour un colloque dont le thème était « l'éthique au cœur du prendre soin en ehpad ». Un conférencier de renom – le Dr Walter Hesbeen – est intervenu sur ce thème. Ensuite chaque établissement dont BAVAY a pris la parole sur un thème donné.

Pour BAVAY, il s'agissait du « consentement » du résident. Choisit-on de venir en maison de retraite ? Sinon comment faire pour que l'entrée en maison de retraite ne soit qu'un simple déménagement pour un nouveau lieu de résidence ?

Nous avons ensuite travaillé sur l'élaboration d'une plaquette de présentation de l'espace de réflexion éthique pour le faire connaître.

Nous avons également élaboré un formulaire de saisine qui peut permettre à tout un chacun de saisir les membres de l'ERE pour lui soumettre un problème éthique. Cela peut-être anonyme ou non. Le but n'est pas de juger mais d'apporter une réponse à une problématique qui n'a pas été solutionnée.

Notre vocation n'est pas de résoudre des problèmes d'impôt, d'allocation ou autre qui ne sont pas des problèmes éthiques même si on peut considérer que cela peut être maltraitant. Ce n'est pas non plus d'être arbitre dans les conflits ou de résoudre d'anciens problèmes de famille.

Nous avons également élaboré un document qui explique ce que sont les directives anticipées : s'il se passe quelque chose de grave pour ma santé qu'est-ce que je souhaite au cas où je ne serais plus capable de m'exprimer. Qu'est-ce qu'une personne de confiance ?

Chaque jour qui passe, nous voyons des situations anormales. Le sont-elles vraiment ou est-ce notre vision des choses de le penser ?

Un cas récent d'hospitalisation d'une de nos résidents montre combien la vérité est fragile et combien l'incompréhension peut être grande. Partie à l'hôpital pour des examens, elle a eu 6 fractures au total dont une a dû être opérée sans qu'il soit donné d'explications à la famille. Chaque acteur est responsable de ses actes et s'il est dans l'erreur il lui appartient de rectifier et on doit l'aider à y parvenir.

Le mardi 25 juin 2019 aura lieu la présentation de notre espace éthique et des dispositifs qui sont mis en œuvre. Nous comptons sur la présence du maximum de personnes : résidents, familles, amis, tuteurs mais aussi administrateurs, médecins et toute personne intéressée par le sujet. La présentation sera faite par une psychologue et un cadre de santé de l'ERE qui viennent d'autres établissements.

4 – L'ANIMATION

MYRIAM notre animatrice détaille ce qui va se passer cette année.

En premier lieu les repas à thème chaque mois (repas chti, journée italienne, repas d'été, repas d'automne, journée espagnole, ...).

Il nous est demandé de reprendre les sorties ce qui sera fait lorsque la météo sera plus certaine : repas Au Baron, marché tous les vendredis, musée du verre, ... Le directeur rappelle l'importance pour ces actions d'avoir l'aide des familles : un fauteuil c'est un accompagnant. Actuellement ce sont des membres de l'équipe qui viennent sur leur temps personnel. Cela mérite d'être connu. Il faut absolument que les familles et amis s'investissent : c'est leur rôle que d'aider leur proche. Dans ce contexte que c'est à la maison de retraite de la faire est profondément déplacé.

En juillet, un tournoi de pétanque aura lieu sur le mois.

Un atelier de création fonctionne en particulier pour mettre en vente à notre marché de Noël et pour le repas d'automne. On fait des paniers, des cadres photo, des vide-poches, des plumiers, des bougeoirs, des plateaux, ...

Pour Pâques, des paniers sont confectionnés. Pour vos cadeaux, faite plaisir aux enfants en faisant plaisir à nos résidents en achetant vos cadeaux au sein de la VILLA.

La semaine bleue est déjà bien planifiée (du 7 au 13 octobre). Il va encore y avoir beaucoup de surprises.

Bien qu'il se passe déjà des choses au cantou, Myriam va ajouter la lecture du journal chaque jour, l'accordéon tous les 15 jours, l'intervention de AUDE tous les 15 jours, une lectrice une fois par mois. Là aussi toutes les bonnes volontés sont accueillies : pas seulement pour suivre les animations mais pour les organiser également.

Le directeur ajoute que nous sommes invités ce vendredi pour voir une pièce théâtre jouée par les compagnies du Bimberlot de LE QUESNOY. Cela va se passer à la maison de retraite de VILLEREAU. Des aidants extérieurs seraient nécessaires et un appel est à nouveau lancé.

Il indique aussi l'extension du parc dans laquelle il y aura un poulailler, 3 jardins de curé, un sentier en macadam, des arbustes. A nouveau, tout cela n'a de raison d'être que si nous sommes aidés par les familles. L'exemple est pris de la fille d'un résident qui trouvait anormal que la terrasse au fonds du parc ne soit pas encore aménagée comme c'était prévu avec un espace ombragé, un chalet pour boire un verre de temps en temps. Le directeur lui a rappelé qu'il n'y avait aucune aide pour accompagner les personnes âgées à l'extérieur. Cette dame vient voir son proche peu souvent, va dans le parc effectivement mais ne prendrait pas une autre personne avec elle. La bonté s'arrête là où on veut qu'elle s'arrête.

5 – POINTS DIVERS

La vidéoprotection

8 caméras enregistrent tout ce qui se passe sur le périmètre de la VILLA.

Le but n'est pas de surveiller les résidents, les familles, le personnel ou qui que ce soit. Le but est simplement de faire connaître aux personnes éventuellement malfaisantes qu'elles seront filmées et enregistrées.

Cela n'a strictement rien à voir avec une atteinte à la vie privée. Chacun fait ce qu'il veut d'autant plus quand on n'a rien à se reprocher.

Les enregistrements s'effacent automatiquement au bout de 15 jours.

Les bénévoles

Comme dit plusieurs fois, nous manquons cruellement d'aide de personnes extérieures. Nous aider, c'est donner du sens à ses actes et à sa vie. On ne peut se limiter à critiquer surtout si on n'est pas capable de faire mieux. Par contre, passer quelques heures avec nous permet de mieux comprendre nos métiers et donne une vision juste des choses.

Mr KUBALA remercie l'implication de l'équipe. Il indique se rendre disponible dans cet esprit d'aide et de partage. Il n'y a pas d'autre proposition de personne extérieure.

Questions diverses

Mme BAILLEUX fait part d'un souci avec son équipement mobile d'oxygène qui doit rester branché. Elle indique que pour la réunion, elle n'a pas accès à l'oxygène ce qui lui pose souci. Le directeur regrette cela d'autant plus que son appareil se situe à une dizaine de mètres d'elle mais qu'elle a été installée au plus près dans la salle. Il semble par ailleurs qu'elle ait une différence d'appréciation avec son médecin sur l'obligation de garder cet équipement d'oxygénothérapie.

S'agissant d'un acte médical, Mr KNOCKAERT verra avec elle et son médecin. Bien que dans le cas présent il s'agisse d'une installation pour la réunion de CVS de ce jour, le directeur rappelle qu'il n'est pas utile d'attendre les réunions de CVS pour aborder les sujets qui importent aux résidents.

Pour terminer, le directeur rappelle que toutes les informations fournies et tous les chiffres énoncés peuvent être remis aux personnes intéressées. De manière générale, nombre de ces informations sont disponibles par internet.

Tous les sujets prévus ayant été abordés et en l'absence de questionnements supplémentaires des personnes présentes, le directeur met fin à la réunion de CVS en remerciant les personnes présentes et en invitant chacun à partager l'apéritif.